

SOUTENIR L'ACTION SYNDICALE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR FAVORISER LE TRAVAIL DÉCENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

*Capitalisation des expériences
(Résumé - décembre 2024)*

L'atelier régional	p. 4
Les ateliers nationaux : structure et déroulement	p. 5
Fiches pays : structure et contenus.....	p. 7
Résultats obtenus.....	p. 9
Recommandations.....	p. 11
Conclusion	p. 13

En Afrique de l'Ouest, les syndicats jouent un rôle crucial dans la défense des droits des travailleurs et des travailleuses et l'amélioration des conditions de travail. Cependant, leur capacité à influencer les politiques publiques reste souvent limitée en raison de plusieurs défis :

- manque de données probantes pour appuyer les revendications syndicales ;
- faibles capacités techniques pour transformer les recherches en outils de plaidoyer ;
- disparités de moyens et de compétences entre les syndicats de différents pays ;
- émiettement syndical à travers la prolifération de multiples organisations dans un même pays ;
- contextes politiques et économiques souvent défavorables, marqués par des crises récurrentes (inflation, instabilité institutionnelle, économique et politique, faibles niveaux de protection sociale).

Pour répondre à ces enjeux, l'Institut Belleville (IB) et la CSI-Afrique (Confédération Syndicale Internationale - Afrique) ont lancé un projet ambitieux visant à renforcer les capacités des syndicats francophones d'Afrique de l'Ouest à travers la recherche syndicale et le plaidoyer.

Le projet s'articule autour de deux objectifs principaux :

- Renforcer les capacités des syndicats en recherche syndicale :
 - Permettre aux syndicats de produire des données rigoureuses pour appuyer leurs revendications.
 - Utiliser ces recherches pour construire des argumentaires solides en faveur des droits des travailleurs et des travailleuses.
- Promouvoir un plaidoyer efficace :
 - Transformer les résultats des recherches en actions concrètes pour influencer les politiques publiques.
 - Développer une stratégie syndicale régionale capable de peser sur les décisions des gouvernements et des institutions internationales.

Ces objectifs sont alignés avec la vision d'un travail décent promu par l'OIT, visant à garantir des conditions de travail justes, une protection sociale universelle, et des politiques équitables pour les travailleurs et les travailleuses, en particulier dans les secteurs informels et précaires.

Le projet couvre sept pays d'Afrique de l'Ouest francophone : le Bénin, la Guinée, le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. Pour cette

phase de capitalisation, une thématique transversale concernant le passage de la recherche syndicale au plaidoyer (illustré à partir de l'exemple de la protection sociale) a été choisie. En plus, trois pays ont été identifiés en raison de leur progression notable pour des capitalisations plus spécifiques :

- Bénin : plaidoyer contre la vie chère et ses effets sur le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses ;
- Guinée : recherche et plaidoyer sur la gouvernance des Établissements publics administratifs (EPA) ;
- Togo : protection sociale pour les travailleurs informels du secteur agricole, notamment les femmes transformatrices de poisson.

Enfin, ce processus se caractérise par les aspects méthodologiques suivants :

- Utilisation de la capitalisation comme outil stratégique : tirer des apprentissages des expériences réussies pour inspirer de nouvelles actions dans d'autres contextes.
- Formation sur mesure : les ateliers ont permis de former les syndicats aux démarches des capitalisations et à un tableau qui retrace les étapes de l'action à capitaliser, les acteurs, la manière de procéder ainsi que les leviers et obstacles internes et externes, avec les manières de les contourner ou surmonter pour ces derniers.
- Approche collaborative : les participantes les participants ont travaillé en groupes pour co-construire les bases pour les fiches de capitalisation (qui ont été finalisées par les consultantes et les consultants), renforçant ainsi leur appropriation des résultats.

Par ailleurs, les termes de références pour cet appui à la capitalisation ont demandé un accent particulier sur la prise en compte d'une approche genre dans ce projet.

1. L'ATELIER RÉGIONAL (TOGO, 6-8 MARS 2024)

L'atelier régional a rassemblé des représentant-es de l'ensemble des Cares impliqués dans le projet, plus le Mali. Il a permis d'initier les Cares à la capitalisation des expériences, qui consiste à transformer les expériences en connaissances partageables. Cette démarche repose sur plusieurs principes clés :

- Participation active : impliquer les syndicats locaux dans la documentation et l'analyse de leurs propres expériences.
- Partage des savoirs : faciliter la diffusion des bonnes pratiques entre les pays pour renforcer les capacités collectives.
- Focus sur les résultats : identifier des cas concrets où la recherche a influencé positivement les politiques publiques ou les conditions de travail.

Pour atteindre ses objectifs, l'atelier a été structuré en trois phases principales :

1. Présentation des éléments méthodologiques proposés pour cette capitalisation ;
2. Sélection des thématiques prioritaires pour la capitalisation transversale concernant tous les Cares et pour les trois capitalisations nationales (Bénin, Guinée, Togo) ;
3. Lancement des processus de capitalisation par des travaux en sous-groupes : lignes de temps pour reconstituer les étapes, identifier les acteurs et les actrices, les leviers et obstacles, et les manières de les surmonter.

L'atelier s'est terminé par la planification des phases suivantes et une évaluation. Il a été suivi d'échanges à distance avec les cinq Cares qui n'ont pas pu faire un atelier de capitalisation national pour pouvoir compléter la fiche de capitalisation multi-pays sur le passage de la recherche au plaidoyer sur l'extension de la protection sociale aux travailleurs et travailleuses du secteur informel. La structure de cette fiche est un peu différente de celles nationales, car elle est basée sur des expériences diverses qui se sont déroulées dans des contextes variables. La fiche retrace donc les étapes clés, les effets (qui sont variables) et les apprentissages et conseils qui en découlent.

À l'occasion du 8 mars (3^e journée de l'atelier régional), cet atelier a aussi permis d'échanger sur la perception des apports de la parité au sein des Cares.

2. LES ATELIERS NATIONAUX : STRUCTURE ET DÉROULEMENT

Les ateliers nationaux, organisés au Bénin, en Guinée, et au Togo, ont été conçus pour approfondir les processus de capitalisation amorcés lors de l'atelier régional à Lomé. Chaque atelier a été structuré autour des thématiques spécifiques à chaque pays, permettant une immersion dans les actions syndicales locales.

2.1 ATELIER NATIONAL DU BÉNIN (15-19 AVRIL 2024)

Participants : 12 membres du Cares (parité parfaite : 6 femmes et 6 hommes).

Thème principal : Recherche et plaidoyer contre la vie chère.

Objectifs :

- Reconstituer le processus historique des actions syndicales sur la vie chère.
- Produire une fiche de capitalisation spécifique à ce cas.
- Contribuer à la validation de la fiche multi-pays.

Organisation des travaux :

L'atelier a alterné entre séances plénières et travaux de groupes. Les participants ont travaillé sur :

• **Chronologie des événements :**

- Compilation et structuration des informations sur les mobilisations syndicales (marches, grèves, études).
- Identification des étapes marquantes : depuis les protestations de 2018 jusqu'aux négociations de 2022 ayant conduit à une augmentation du Smig.

• **Reconstruction de l'action syndicale :**

- Analyse des décisions politiques obtenues grâce aux recherches du CARES.
- Mise en avant de l'unité d'action syndicale et de l'appui des partenaires (CNV International, Cogefos).

• **Production de la fiche pays :**

- Utilisation d'un canevas préétabli divisé en plusieurs sections (contexte, méthodologie, résultats, leçons apprises).
- Validation des contenus en plénière.

Résultats clés:

- **Impact tangible:** Les recherches sur la vie chère ont conduit à des mesures concrètes, comme l'augmentation du Smig (40 000 à 52 000 FCFA) et des sursalaires.
- **Prise de conscience:** Les participantes et les participants ont souligné l'importance d'instaurer une capitalisation continue pour éviter la perte d'informations.

2.2 ATELIER NATIONAL DE GUINÉE (9-10 MAI 2024)

Participants: 20 membres du CARES, dont une forte mobilisation féminine.

Thème principal: gouvernance budgétaire et rôle des EPA.

Objectifs:

- Reconstituer le processus historique des actions syndicales sur l'amélioration de la contribution des organismes publics (EPA) et sociétés publiques au budget de l'État en Guinée
- Produire une fiche de capitalisation spécifique à ce cas.
- Contribuer à la validation de la fiche multi-pays.

Déroulement des travaux:

• Présentation initiale:

- Introduction à la méthodologie de capitalisation et discussion des enjeux.
- Travail de photolangage pour déclencher des réflexions autour des expériences marquantes.

• Groupes de travail:

- Groupe 1: reconstitution du processus lié aux EPA (recherche, plaidoyer, collaboration avec la Mission d'Appui à la Mobilisation des Ressources Internes - MAMRI).
- Groupe 2: approche genre et Convention 190: débats sur l'intégration des dimensions genrées dans le plaidoyer.

Résultats clés:

- **Progression de la gouvernance budgétaire et sur la contribution des EPA:** le Cares a activé des partenariats stratégiques pour influencer les réformes budgétaires.
- **Tensions sur le genre:** des divergences ont émergé entre hommes et femmes sur l'importance de la Convention 190, les femmes insistant sur son rôle essentiel dans la lutte contre le harcèlement et la violence au travail.

2.3 ATELIER NATIONAL DU TOGO (23-24 MAI 2024)

Participants : membres du Cares

Thème principal : extension de la protection sociale aux travailleurs informels du secteur agricole, en particulier les femmes transformatrices de poisson.

Objectifs :

- Reconstituer le processus historique des actions syndicales pour intégrer le secteur informel dans les dispositifs de protection sociale.
- Produire une fiche de capitalisation spécifique à ce cas.
- Contribuer à la validation de la fiche multi-pays.

Organisation des travaux :

• **Chronologie :**

–Analyse des étapes depuis 2011 (introduction de l'assurance maladie au Togo) jusqu'aux travaux de recherche sur les modalités pratiques pour étendre l'assurance maladie aux femmes transformatrices de poissons, comme un des groupes du secteur informel.

• **Production de la fiche pays :**

–Identification des obstacles spécifiques : coût des cotisations, faible organisation des travailleurs informels.
–Mise en lumière des leviers, notamment la structuration du secteur, comme les femmes transformatrices de poisson.

Résultats clés :

- **Partenariats solides :** le Cares a mobilisé des acteurs étatiques et des ONG pour soutenir son plaidoyer.
- **Focus sur les femmes :** le rôle des transformatrices de poisson comme groupe pilote a été particulièrement valorisé.

3. FICHES PAYS : STRUCTURE ET CONTENUS

Les fiches pays constituent le produit final des ateliers nationaux. Elles documentent chaque étape du processus, les résultats obtenus, et les leçons apprises.

3.1 STRUCTURE COMMUNE DES FICHES NATIONALES

Les fiches suivent un canevas standard en plusieurs sections :

1. Contexte et enjeux : description des défis spécifiques dans chaque pays

(ex.: inflation au Bénin, gouvernance budgétaire en Guinée, protection sociale au Togo).

2. Description de l'action: reconstitution des étapes clés des actions syndicales.
3. Méthodologie de recherche: analyse des outils utilisés pour collecter et exploiter les données.
4. Facteurs externes et internes: identification des leviers et obstacles (ex.: soutien international, limites des capacités locales). Difficultés rencontrées et solutions: résolutions des blocages (ex.: fidélisation des membres des Cares).
5. Leçons apprises: synthèse des apprentissages pour orienter les futurs plaidoyers.

3.2 FICHE PAYS : BÉNIN

Thème principal : plaidoyer contre la vie chère.

Chronologie des actions :

- 2018 : Début des mobilisations (marches, grèves, etc.).
- 2021-2022: recherche sur les prix des denrées essentielles, publiée et médiatisée.
- 2022-2023: série de négociations avec le gouvernement, conduisant à des résultats concrets (Smig augmenté, sursalaires).

Résultats clés :

- Reconnaissance accrue des syndicats comme interlocuteurs légitimes.
- Influence directe sur les décisions politiques grâce aux données probantes issues de la recherche.

3.3 FICHE PAYS : GUINÉE

Thème principal : Gouvernance budgétaire et plaidoyer sur les EPA.

Chronologie des actions :

- 2019 : Rapport initial sur les EPA.
- 2022 : Alliances solides avec la Mamri et le Cnosc pour un plaidoyer efficace.

Résultats clés :

- Intégration des recommandations dans les cahiers des charges des institutions partenaires.
- Renforcement des alliances avec la société civile pour un plaidoyer commun.

3.4 FICHE PAYS : TOGO

Thème principal : Protection sociale pour les travailleurs informels.

Chronologie des actions :

- 2011 : Introduction de l'assurance maladie universelle.
- 2013 : Inclusion des travailleurs et des travailleuses informels dans les discussions politiques.
- 2023 : Focus sur les femmes transformatrices de poissons comme exemple pilote.

Résultats clés :

- Détermination de la capacité contributive des femmes à l'assurance maladie universelle.
- Meilleure structuration des revendications syndicales grâce à la recherche.

4. RÉSULTATS OBTENUS

Les résultats du projet, tant au niveau des ateliers que des fiches produites, reflètent des avancées significatives dans plusieurs domaines clés. Les impacts varient selon les pays, mais des tendances générales se dégagent, mettant en évidence le potentiel de la recherche syndicale comme outil clé pour la conception d'un plaidoyer efficace.

4.1 RÉSULTATS OBTENUS AU BÉNIN : FOCUS SUR LA VIE CHÈRE

Renforcement de l'impact syndical :

- Les recherches menées par le Cares sur l'inflation et le pouvoir d'achat ont fourni des données probantes utilisées dans les négociations.
- Les syndicats ont renforcé leur crédibilité en tant qu'interlocuteurs et qu'interlocutrices auprès des décideurs politiques.

Décisions politiques majeures :

- Augmentation du Smig de 40 000 à 52 000 FCFA.
- Octroi de sursalaires pour certains groupes de travailleurs et de travailleuses.
- Fixation des prix des denrées essentielles par le gouvernement.

Unité d'action syndicale :

- Collaboration renforcée entre six des sept principales centrales syndicales du pays.
- Création d'une dynamique intersyndicale pour faire pression sur le gouvernement.

4.2 RÉSULTATS OBTENUS EN GUINÉE : FOCUS SUR LES EPA ET LA GOUVERNANCE BUDGÉTAIRE

Influence sur les politiques publiques :

- Recommandations issues des recherches intégrées dans les cahiers des charges des institutions publiques, comme la Mamri.
- Les conclusions sur la gestion des EPA ont sensibilisé les décideurs à l'importance de la transparence budgétaire.

Partenariats stratégiques :

- Collaboration avec des organisations de la société civile, notamment la Mamri et la Coalition nationale des organisations de la société civile (CNOSC).
- Appui technique interne grâce à des membres du Cares ayant une expertise en finances publiques.

Avancée sur la Convention 190 de l'OIT

- Une mobilisation importante sur la lutte contre le harcèlement et la violence au travail, bien qu'il reste des divergences sur son poids dans les priorités syndicales.

4.3 RÉSULTATS OBTENUS AU TOGO : FOCUS SUR LA PROTECTION SOCIALE

Inclusion des travailleurs informels :

- La recherche a mis en lumière les défis spécifiques des femmes transformatrices de poissons.
- Détermination de la capacité contributive des femmes à l'assurance maladie universelle.

Plaidoyer structuré :

- Les données produites ont servi à formuler des revendications claires pour une meilleure couverture par l'assurance maladie universelle.
- L'influence syndicale s'est accrue auprès des institutions gouvernementales.

Renforcement des alliances :

- Collaboration accrue entre syndicats, ONG locales et partenaires internationaux.

4.4 RÉSULTATS AU NIVEAU RÉGIONAL : FICHE MULTI-PAYS

La fiche multi-pays a permis de comparer des expériences de différents pays sur un thème commun.

Synthèse des apprentissages :

- Les étapes communes aux différents pays ont été identifiées (élaboration des termes de référence, collecte de données, stratégie de plaidoyer).
- Identification des leviers comme les partenariats stratégiques et des obstacles tels que la disponibilité de ressources humaines compétentes dans les domaines ciblés.

Effet multiplicateur :

- La fiche multi-pays peut guider d'autres Cares dans leur recherche et plaidoyer.
- Elle favorise le transfert des bonnes pratiques entre pays, au-delà de ceux du projet.

5. RECOMMANDATIONS

Les recommandations du rapport visent à pérenniser les acquis, surmonter les défis identifiés et maximiser l'impact du projet dans le futur. Plus particulièrement, c'est surtout une généralisation d'une culture d'une capitalisation au fil de l'eau qui est préconisée.

5.1 RENFORCER LA CAPITALISATION ET LA DOCUMENTATION CONTINUE

Institutionnaliser les processus de capitalisation :

- Encourager les Cares à documenter leurs activités en temps réel (« capitalisation au fil de l'eau ») pour éviter les pertes d'informations.
- Mettre en place des outils simples et accessibles pour enregistrer les étapes clés des projets (journaux d'activités, plateformes numériques).

Produire des supports diversifiés :

- Aller au-delà des fiches en intégrant des formats comme des vidéos, guides pratiques ou infographies.
- Traduire les documents produits dans les langues locales pour une meilleure appropriation, là où cela est nécessaire.

5.2 RENFORCER L'INTÉGRATION DU GENRE

Formation et sensibilisation :

- Former les membres des Cares à l'analyse genre pour mieux intégrer cette dimension dans leurs recherches et plaidoyers.
- Sensibiliser les syndicats à l'importance de la parité dans leurs actions et à la diversité des enjeux genrés (violences, accès aux ressources, pouvoir décisionnel, etc.).

Approches spécifiques aux secteurs informels :

- Développer des méthodologies adaptées pour analyser les besoins spécifiques des femmes et des travailleurs et travailleuses vulnérables.
- Mobiliser des outils comme la « budgétisation sensible au genre » pour influencer les politiques publiques.

5.3 ACCROÎTRE LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Soutenir les Cares :

- Plaidoyer auprès des partenaires internationaux pour un financement accru des projets de recherche et de plaidoyer.
- Mettre en place des systèmes de parrainage entre Cares plus avancés et ceux en difficulté pour renforcer leurs capacités.

Mobiliser les ressources locales :

- Encourager les syndicats à développer des partenariats locaux (ONG, universités, entreprises) pour diversifier leurs sources de financement.

5.4 FAVORISER LES ÉCHANGES RÉGIONAUX

Poursuivre le soutien à la plateforme régionale :

- Continuer à dynamiser le réseau régional des Cares pour partager des bonnes pratiques, des outils et des expériences.
- Maintenir l'organisation des rencontres annuelles pour comparer les avancées et les défis.

Valorisation des fiches de capitalisation :

- Diffuser largement les enseignements des fiches de capitalisation auprès des acteurs régionaux et internationaux.
- Organiser des webinaires ou ateliers pour discuter des résultats et perspectives.

5.5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PLAIDOYERS

Cibler les décideurs stratégiques :

- Identifier des interlocuteurs clés dans les gouvernements et institutions internationales pour renforcer l'influence syndicale.
- Produire des argumentaires solides et adaptés au contexte pour chaque revendication.

Suivi et évaluation :

- Mettre en place un système pour suivre les résultats des plaidoyers sur le long terme.
- Documenter non seulement les succès mais aussi les échecs, afin d'en tirer des leçons.

CONCLUSION

La capitalisation des expériences menée dans le cadre du projet « **Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest** » a démontré que la recherche syndicale, alliée à un plaidoyer structuré, constitue un levier puissant pour influencer les politiques publiques et améliorer les conditions de travail. Cette initiative a permis de poser les bases d'une culture de capitalisation au sein des Cares, tout en illustrant le potentiel d'un apprentissage collectif et d'un partage d'expériences à l'échelle régionale.

Synthèse des résultats obtenus

Les ateliers régionaux et nationaux ont permis de renforcer les capacités des syndicats à capitaliser leurs expériences de transformer les données issues de leurs recherches en outils de plaidoyer efficaces. Les résultats tangibles, tels que l'augmentation des salaires au Bénin, les avancées en gouvernance budgétaire en Guinée, et l'inclusion des travailleurs informels dans les discussions sur la protection sociale au Togo, témoignent du succès de cette approche. Ces victoires montrent que les syndicats, lorsqu'ils sont équipés de données probantes et d'outils adaptés, peuvent relever des défis majeurs comme la vie chère, les inégalités dans la protection sociale ou le manque de transparence budgétaire.

La production des fiches pays et multi-pays a été un moment clé de ce processus, car elles cristallisent les apprentissages issus des expériences locales tout en offrant des modèles reproductibles dans d'autres contextes. Ce travail

a également révélé l'importance des partenariats stratégiques entre syndicats, société civile, institutions publiques et partenaires internationaux pour maximiser l'impact des actions syndicales.

Limites et défis persistants

Cependant, plusieurs défis ont été mis en évidence au cours de cette phase du projet :

- **Manque de documentation continue :** Les Cares ont souvent dû reconstituer des informations a posteriori, rendant le processus de capitalisation plus complexe.
- **Intégration limitée de l'approche genre :** Malgré des progrès en termes de parité dans les Cares et les délégations et d'inclusion de sujets concernant les femmes, l'analyse des enjeux spécifiques aux femmes et aux rapports sociaux femmes-hommes devrait être approfondie.
- **Disparités entre les pays :** Les niveaux d'avancement des Cares varient considérablement, soulignant la nécessité d'un accompagnement différencié.
- **Ressources limitées :** Le manque de financement, de temps, et parfois d'expertise technique, a freiné la pleine réalisation des objectifs.

Perspectives

Malgré ces limites, les enseignements tirés offrent des opportunités pour consolider et pérenniser les acquis. La méthodologie de capitalisation introduite par ce projet peut devenir un standard au sein des Cares et des syndicats en général, non seulement en Afrique de l'Ouest mais également dans d'autres régions confrontées à des défis similaires.

L'intégration d'une **approche systématique de capitalisation**, associée à une documentation au fil de l'eau, pourrait transformer les actions syndicales en une source de savoirs partagés et valorisés. De même, l'accent mis sur le genre peut être renforcé, notamment en mobilisant des outils comme la budgétisation sensible au genre ou des méthodologies participatives intégrant les voix des femmes et des travailleurs et travailleuses vulnérables.

Appel à l'action

Les syndicats, les institutions partenaires et les bailleurs de fonds doivent tirer parti de ces résultats pour amplifier l'impact du projet dans les années à venir. Il est essentiel de :

- **Institutionnaliser la capitalisation** au sein des Cares, en intégrant cette pratique dans leurs activités régulières.

- **Renforcer les partenariats régionaux et internationaux**, pour partager les bonnes pratiques, mobiliser des ressources, et influencer les décideurs au-delà des frontières nationales.
- **Favoriser une culture de l'apprentissage**, où chaque expérience – réussie ou non – est perçue comme une opportunité de progrès collectif.

Vision pour l'avenir

À terme, ce projet pourrait servir de modèle pour d'autres initiatives visant à renforcer les capacités syndicales dans des contextes similaires. L'objectif ultime est de créer un réseau syndical régional résilient, capable de s'appuyer sur la capitalisation des expériences pour améliorer leurs efforts de transformer durablement les conditions de travail et les politiques publiques. Ce projet marque un jalon important dans cette démarche, en offrant une vision d'un syndicalisme innovant, collaboratif, et stratégiquement orienté vers le changement social.

« Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour favoriser le travail décent en Afrique de l'Ouest » Capitalisation des expériences (Résumé - décembre 2024).
Équipe de consultance : Elisabeth HOFMANN, Emmanuel DAVID-GNAHOUI, Jean-Christophe LAPOUBLE.

Projet co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD).